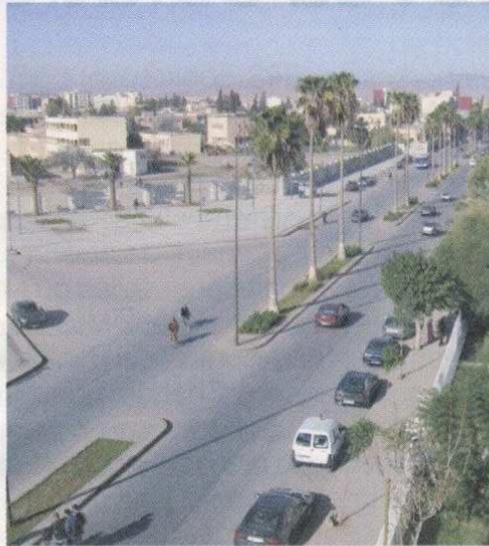


## Oriental

# Industrie et habitat tirent l'investissement

● Le bilan semestriel du CRI de l'Oriental révèle une prédominance des projets d'industrie dans la région, avec des investissements avoisinant 2,4 MMDH

L'analyse sectorielle des projets d'investissements examinés par le Centre régional de l'investissement (CRI) de l'Oriental durant le premier semestre de l'année en cours dénote la prédominance des projets d'industrie avec un montant d'investissement avoisinant 2,4 milliards de dirhams. Ce montant représente 42,40 % du volume d'investissement total, indique le CRI, faisant savoir que les 19 projets validés dans le secteur de l'industrie devraient générer quelque 1.940 emploi. Le secteur de l'habitat figure en seconde position avec un coût d'investissement de 1,6 MMDH, soit



28,34 % du volume global d'investissement et créera à terme 1.847 emplois. L'analyse sectorielle du premier semestre de l'année 2017 par rapport à l'année précédente montre, cependant, une chute du nombre des projets miniers en passant de 45 à 4, ainsi que du montant d'investissement de 194,82 millions de dirhams à 14,42 millions. Selon les responsables du CRI de l'Oriental, cette diminution est due «au délai relatif de la mise en place de la Loi minière». Quelque 95 projets d'un investissement global de plus de 2,5 milliards de dirhams ont été validés au cours du 1er semestre par le CRI de l'Oriental, soit 66 %

du nombre total des projets instruits. La même source explique que 39 projets, soit 27% du nombre total des projets d'un montant de 2,8 MMDH ont été rejetés pour des motifs d'ordre juridique, technique ou économique. Et de rappeler que le Comité régional du climat des affaires de la région de l'Oriental avait élaboré un plan d'action pour l'année 2017 axé sur plusieurs thématiques qui sont le régime fiscal et la pression fiscale, le foncier dédié à l'investissement, et le financement et l'accompagnement des entreprises. Il s'agit aussi de la formation et du renforcement de l'esprit entrepreneurial, de l'attractivité du territoire et de la compétitivité de la région de l'Oriental, et du renforcement de la bonne gouvernance.

PAR A.A